

# un autre projet est possible

collectif-cptg.org



## Communiqué de presse du 10 juillet 2022

**Lors de la séance publique du 8 juillet 2022, le Conseil départemental du Val d'Oise a approuvé la création d'une Société Publique d'Aménagement d'Intérêt National**

*Le 23 juin 2022, la Communauté d'Agglomération Roissy-Pays de France (CARPF) a approuvé à la majorité, la création d'une SPLA-IN telle que voulu par Grand Paris Aménagement (GPA). Le CD 95 en a fait de même (à l'unanimité moins deux votes contre portés par le seul élu EELV de l'assemblée).*

Au moment où la Première Ministre Élisabeth Borne cherche à donner du sens au mot « compromis », la création d'une SPLA-IN n'est autre qu'une nouvelle manœuvre de GPA, aidé par le CD 95 et la CARPF pour mettre le Gouvernement devant le fait sinon accompli, du moins en voie d'accomplissement.

GPA prend les pleins pouvoirs et marginalise complètement la SEMMARIS-Agoralim considérée comme un opérateur banal, avec une seule opération à maîtriser, à savoir les 170 ha de la partie sud de la ZAC. Tout le reste dans le périmètre de la CARPF relève de GPA.

Si on se place du côté des collectivités publiques, les documents, bien analysés, sont assez scandaleux : elles rétribuent GPA, prestataire unique de services, pour faire une opération risquée et contestée, non encore définie, et dont la justification économique repose sur des discours idéologiques datant de périodes qu'on croyait révolues. Et elles lui servent de caution politique sans véritablement disposer de pouvoirs sur cette opération. Aucun élu soucieux de l'intérêt public des citoyennes et des citoyens ne devrait voter cela en l'état. D'autant qu'il n'y a aucune information sur les engagements pris par le Conseil d'administration de GPA, et sur quelles bases.

Au-delà de l'État et de la Région, le vote par le CD 95 de cette création d'une SPLA-IN écarte également de toute recherche d'un compromis, le CD 93, la Chambre d'Agriculture et la société civile. Il rabaisse le projet Agoralim au rang du projet TRIANGO, aux abonnés absents depuis sa sélection par la Métropole du Grand Paris en octobre 2017.

Il ne tient aucun compte de la faute de GPA dans son soutien inconditionnel à EuropaCity et à l'hypothétique Centre d'affaires du Triangle de Gonesse et à ses 40 000 emplois illusoires.

Ce vote entérine également l'intention de faire subir les nuisances sonores des aéroports à 2 300 jeunes d'une Cité scolaire et d'un collège, éloignés des quartiers du territoire, et cela contre la réglementation du plan d'exposition au bruit des aéroports !

Alors qu'à Sarcelles un espace vacant réservé jadis à l'éphémère projet du Dôme, bien placé près de la gare Garges Sarcelles du RER D et disposant d'une bonne centralité urbaine dans la principale ville de l'Est du Val d'Oise (60 000 habitants), serait tout indiqué pour accueillir un tel projet.

**Pour le CPTG, la construction en plein champ d'une gare d'un métro sans usagers et l'urbanisation de 110 ha ou de 300 ha du Triangle de Gonesse, ne sont d'intérêt ni national, ni départemental, ni local.**

---

Contacts

**CPTG :** Bernard LOUP  
ouiauxterresdegonesse@gmail.com

06 76 90 11 62  
ouiauxterresdegonesse.fr

---

Pour les journalistes, notre site met à disposition des chiffres, vidéos, des dossiers thématiques et des photos libres de droit et réutilisables. Vous trouverez aussi l'historique des communiqués de presse.

[Consultez nos Communiqués de Presse](#)

---

FAIRE UN DON

ADHÉRER

**Retrouvez-nous sur internet**  
et faites-nous connaître dans vos réseaux



Ce courriel a été envoyé par CPTG, Rue Gambetta, 95400 Villiers le Bel

---